

AVIS D'OUVERTURE DE CHANTIER

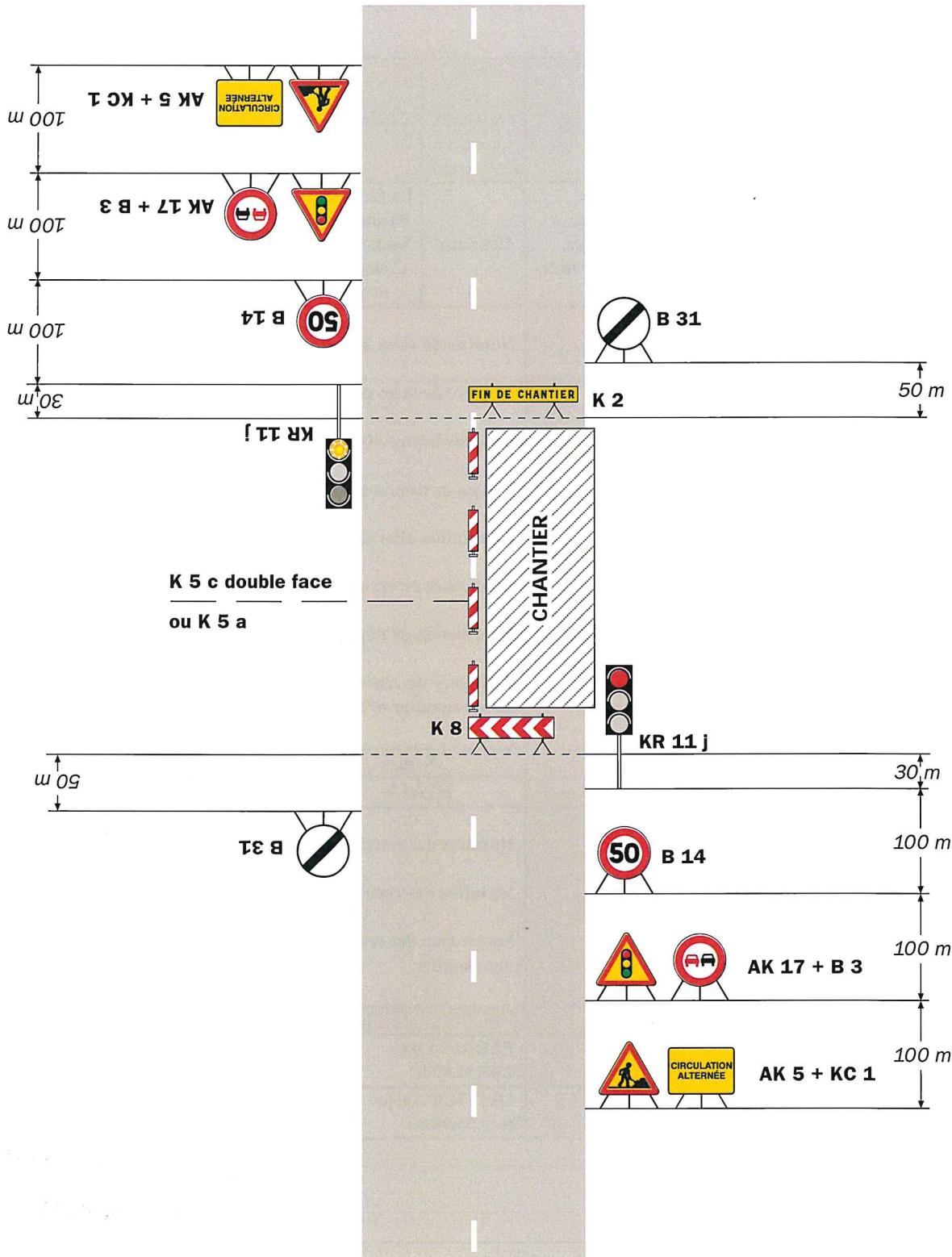
Localisation	Sens (PR croissants ou décroissant)	Commune	Nature des travaux / Nature mesure	Début des travaux	Fin des travaux							
D210 (Vernou-la-Celle-sur-Seine, Avon, Champagne-sur-Seine, Samoreau, Salins, Montigny-Lencoup, Fontainebleau, Forges, Samois-sur-Seine, Vulaines-sur-Seine, La Grande-Paroisse et Laval-en-Brie)	Les deux	La Grande-Paroisse et Vernou-la-Celle-sur-Seine	Élagage	05/02/2026	27/02/2026							
Nature des travaux		Nombre de voies avant travaux : 2 Nombre de voies pendant travaux : 1 Largeur laissée libre à la circulation : 3,5 m Longueur de la section en travaux : 100 m Circulation alternée : feux Limitation de vitesse : 50 km/h Interdiction de dépasser : Oui Référence du schéma du guide de signalisation du manuel du chef de chantier n° CF24										
Entreprise	Nom	Responsable	Coordonnées									
	BEMA	Lise PERRIN	02.40.51.95.97									
Horaires et particularités		Horaires des restrictions : de 08 h 00 à 18 h 00 Maintien des restrictions : Suspension des restrictions : chaque fin de semaine, Les jours hors chantier										
Responsables	Nom entreprise et coordonnées											
Chantier	PERRIN Lise 02.40.51.95.97											
Signalisation	OLIVIER Anicet 06.49.56.98.02											
ARD de Moret Veneux-les-Sablons CR de Fontainebleau Dossier suivi par Jordan FEREZ			Le Responsable du Centre Routier Visa du Responsable de Centre Fait le : 05/02/2026 AOC N° 2026-00188-P									

Chantiers fixes



Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.